

Geoffroy Roux de Bézieux « L'avenir du territoire ne s'écrira pas sans le monde économique »

A quelques semaines de la fin de son mandat, le président national du MEDEF a décidé de se rendre en Nouvelle-Calédonie, où il séjournera du 9 au 12 mai. Actu.nc lui a posé quelques questions en amont de sa venue.



© « RM, Romuald Meigneux »

Quel est l'objectif de votre séjour en Nouvelle-Calédonie ? Quel regard portez-vous sur l'économie de notre archipel ?

La force de notre mouvement, ce sont les territoires ainsi que les femmes et les hommes qui les composent. Depuis bientôt 5 ans, je sillonne l'Hexagone et nos territoires ultra-marins pour aller à la rencontre de nos adhérents, au plus proche du terrain. Il m'était impossible de terminer mon mandat sans passer par la Nouvelle-Calédonie. Le « cailou » du Pacifique représente un formidable atout pour la France en termes de ressources naturelles, de biodiversité, d'implantations territoriales, de cultures et de populations. Cette visite sera l'occasion de parler non seulement des incertitudes fiscales, énergétiques et institutionnelles qui impactent fortement l'activité économique, mais aussi des formidables opportunités de l'île. Pendant plus de 3 jours, je vais rencontrer et écouter les acteurs économiques locaux. L'avenir du territoire ne s'écrira pas sans le monde économique.

Vous êtes favorable à la réforme des retraites qui vient d'être votée en Métropole... tout en reconnaissant qu'il faudrait peut-être changer de méthode. A quoi faites-vous référence ?

Oui, la réforme des retraites était indispensable à mener. La démographie ne ment pas, le nombre d'actifs par retraité ne cesse de baisser. De 4,5 actifs pour un retraité en 1945, il y a en plus que désormais 1,7. Par conséquent, la seule manière de créer de la richesse, c'est de travailler plus longtemps. Cette réforme permettra ainsi de répondre en partie aux enjeux de déficit et d'endettement actuels.

Si le dossier des retraites est clôt, le gouvernement doit désormais changer de méthode en s'appuyant sur la démocratie sociale pour mener à bien les futures réformes. Depuis 3 ans, le Medef a renoué avec les syndicats de salariés pour créer les conditions d'un dialogue social autonome. Nous souhaitons avancer sur les autres chantiers dont le pays a besoin et sommes prêts, avec du temps, à négocier avec les syndicats qui le voudront sur l'emploi des seniors, les parcours et les transitions professionnels en entreprise...

Face à l'inflation, les entreprises sont-elles en mesure d'augmenter les salaires ? Et quel partage de la valeur (actionnaires/salariés) préconisez-vous ?

Il faut tout d'abord rappeler que les entreprises (à l'échelle nationale, ndr) sont dans des situations hétérogènes et ne subissent pas de la même manière l'inflation des matériaux, les prix de l'énergie, les baisses de leur marge. Et pourtant, les entreprises ont fait le « job », elles ont répondu aux attentes des salariés. Elles ont en effet, au terme des négociations annuelles obligatoires (NAO), augmenté en moyenne les salaires de 4 à 5 %, auxquelles il faut ajouter les primes de partage de la valeur.

Par ailleurs, les partenaires sociaux ont trouvé un accord difficile sur ce partage de la valeur. Cet accord prévoit de dynamiser le partage de la valeur créée au sein de l'entreprise en améliorant l'accès des entreprises et des salariés à un grand choix de dispositifs pour partager la valeur, qu'il s'agisse de l'intéressement, de la participation, et de prime de partage de la valeur (PPV). Les dispositifs de partage de la valeur sont essentiels pour une croissance responsable et dynamique, qui associe l'ensemble des acteurs de l'entreprise. Cet accord

historique, doit désormais être retranscrit fidèlement dans la loi.

Comment entrevoyez-vous l'évolution de la conjoncture dans les mois à venir ?

L'activité économique mondiale reste marquée par la conjonction de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique, climatique) entraînant des tensions persistantes sur les conditions de production et contribuant à alimenter l'inflation, qui s'établit à des niveaux inédits depuis 1985. L'activité économique en France résiste mieux que ses voisins européens en raison de la politique de l'offre qui a porté ses fruits en renforçant la compétitivité des entreprises. Plus de 1,7 millions d'emplois ont été créés et les finances publiques ont bénéficié aussi de la politique de l'offre avec des recettes d'impôt sur les sociétés qui sont bien supérieures à celles de 2019.

Restons toutefois prudents, de fortes incertitudes pèsent sur l'activité comme l'inflation, les tensions sur les recrutements ou encore la crise du logement. Comment résoudre collectivement ces défis ? En restant déterminé et optimiste. Cela tombe bien, je suis un entrepreneur, donc d'un naturel déterminé et optimiste !

Propos recueillis par B.Z

Bio express

Élu en 2018 avec 55,8 % des voix, Geoffroy Roux de Bézieux passera le relais à la tête du MEDEF national le 6 juillet prochain. Il n'a pas le droit de se représenter à un nouveau mandat. Diplômé de l'ESSEC, le dirigeant d'entreprise, qui fêtera prochainement ses 61 ans, se définit comme un « serial entrepreneur » et ne cache pas ses convictions libérales. Chantre de la révolution technologique, il est le président-fondateur de la holding patrimoniale Notus-Technologies, active dans l'agro-alimentaire, les loisirs et les nouvelles technologies. Cet ancien de la marine est aussi le créateur de l'enseigne The Phone House, première chaîne de magasins dédiés à la téléphonie mobile, et d'Omea Telecom, qui lui a permis de lancer Virgin Mobile en 2006 avec le groupe Virgin. Fondateur de l'Université du numérique du MEDEF, la dirigeant investit par ailleurs depuis les années 2000 dans des start-up françaises. Il est aussi auteur de deux ouvrages : « *Salauds de patrons* ! Pourquoi les Français n'aiment plus leurs chefs d'entreprise ? » (Hachette, 2007) et de « *Pour sortir de la crise, le capitalisme* » (Editions du Moment, 2011).

Je reçois l'hebdomadaire **Actu.nc** chaque semaine

Je choisis mon abonnement annuel (52 numéros)

Version papier
4 990^F

Version numérique
4 990^F

Version papier et numérique
6 990^F



BULLETIN D'ABONNEMENT

À compléter et à renvoyer à : ACTU - Service abonnements 29 avenue Foch - BP 18 695 - 98 857 Nouméa cedex ou abonnez-vous en ligne sur www.actu.nc

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

Code promo

Je déclare m'abonner à Actu.nc selon la législation en vigueur.

Date et signature :

Je choisis de régler par : Chèque (libellé à l'ordre de Actu.nc)

Virement bancaire

Contact abonnements: marketing@actu.nc - 29 18 08

Offres réservées aux habitants de Nouvelle-Calédonie: province Sud, province Nord et Îles Loyauté. L'abonnement comprend la livraison du journal Actu.nc par l'OPT, une fois par semaine. Actu.nc est disponible en kiosque : pour connaître nos points de vente, rendez-vous sur notre site internet : www.actu.nc Vous recevrez un e-mail de confirmation et votre 1^{er} numéro Actu.nc lorsque nous aurons reçu votre paiement.

ABONNEZ-VOUS

+ d'infos : www.actu.nc